



L'action sociale

L'action sociale de la ville est organisée par le pôle social de la ville. Le Centre d'animation sociale est géré par les communes de l'Entente-Vallée : Beaufort-en-Anjou, La Ménitré, Les Bois d'Anjou et Mazé-Milon.

Les actions du pôle social, en lien avec les associations de Beaufort-en-Anjou

- la semaine ESCALE pour les plus de 60 ans : une semaine de rencontres et d'ateliers intergénérationnels dans toute la ville.
- le banquet des aînés de chaque commune déléguée et les colis de Noël
- une proposition de mutuelle communale (projet en cours)
- la mise à disposition de jardins familiaux

Le Centre d'animation sociale est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations.

Vous avez une demande, une idée, besoin de rencontrer les autres... Poussez la porte du centre d'animation sociale, vous y trouverez un point info famille, des activités gratuites et un service de transport solidaire.

Coordonnées :

Centre d'animation sociale à l'Espace Social Communautaire

2, rue de Lorraine – Beaufort-en-Vallée

49250 Beaufort-en-Anjou

02 41 45 60 89 – centre.animation.sociale@beaufortenanjou.fr

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 14h à 17h30, sauf le mercredi après-midi.